

# RAPPORT D'ORIENTATION 2006 DE L'UDAPEI 95

## INTRODUCTION :

Notre projet associatif est un document qui définit notre Union Départementale et ses orientations en vue de fédérer et d'unir les Associations, leur apporter l'aide nécessaire à l'accomplissement de leurs missions, répondre aux attentes des familles sans solution pour leurs enfants handicapés, à travers le développement de l'action familiale.

"Le rassemblement des Associations au sein d'une Union permet d'être fort, de se mobiliser pour fonder les projets de vie des personnes handicapées et ainsi d'obtenir les moyens humains, économiques, techniques et financiers nécessaires à leur épanouissement." (Charte de l'Udapei du Val d'Oise édition 25.09.03).

L'UDAPEI s'inscrit et se définit dans les valeurs de l'UNAPEI, mouvement familial soudé par des valeurs fortes qui structurent l'action commune et lui donne un sens.

Cette action s'affirme par le rôle primordial **de la famille** comme socle de l'accueil, de l'accompagnement et de l'insertion de la personne handicapée mentale.

La famille doit être entendue au sens le plus large du terme.

Ces valeurs doivent être obligatoirement partagées et respectées par toutes celles et ceux qui entrent dans l'Union, Associations, Professionnels et Bénévoles.

## **QU'EST-CE QUE L'UDAPEI ?**

L'Union Départementale des Associations A.P.E.I. du VAL D'OISE, notre Union représente actuellement 9 associations dont 7 gestionnaires, soit :

- 1 IME/IMPRO
- 1 EMP/IMPRO
- 1 SESSAD
- 16 Etablissements pour Adultes (tout confondu foyers de vie et E.S.A.T. anciennement C.A.T)
- Prochainement un établissement pour personnes handicapées vieillissantes à Sannois.
- 1 CAMSP à Argenteuil.

Ce qui représente environ un millier de personnes accueillies, toutes structures confondues.

### **Un peu d'histoire...**

Créée en 1969, cette Union était essentiellement composée des présidents pionniers, qui avaient créé les premières structures pour leurs enfants handicapés.

L'action familiale s'adressait exclusivement aux familles dont les enfants étaient accueillis dans les établissements.

De nombreuses familles restaient en dehors du mouvement, sans solution. Dès 1994, les responsables de l'Udapei de l'époque, engagèrent des actions vers cette population.

Un énorme travail fut fait, avec des moyens de fortune et sans aide des Pouvoirs Publics.

En 1998 l'action familiale s'est, à partir de rien, considérablement développée grâce à l'investissement de tout un groupe de parents. Ce qui a abouti, notamment, à la création de l'association "La Chamade" dont l'ouverture de l'IME à Herblay a eu lieu en septembre 2006.

Actuellement l'action familiale, à nouveau sous l'impulsion de jeunes parents dynamiques, est en pleine expansion et nous permet de baser, en partie, notre projet associatif sur sa réussite.

## **NOS OBJECTIFS ET NOS AXES DE TRAVAIL:**

- Unir et fédérer les associations APEI.
- Faire connaître le rôle de l'UDAPEI au sein des Conseils d'Administrations des APEI .
- Faire connaître les droits et la personnalité de la personne handicapée mentale.
- Développer l'action familiale et assurer la représentation des familles au sein de nos A.P.E.I.
- Développer les actions de formation.
- Assurer la représentation politique dans les différentes instances départementales (DRASS, DASS, Education Nationale, Conseil Général...)
- Travailler les relations inter-associatives.